ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

One Océan Submit

Question au Gouvernement n° 4810

Texte de la question

ONE OCEAN SUMMIT

M. le président. La parole est à Mme Liliana Tanguy.

Mme Liliana Tanguy. Ma question s'adresse au ministre de l'Europe et des affaires étrangères, et j'y associe mes collègues Sophie Panonacle, Lionel Causse et Didier Le Gac.

La semaine dernière s'est tenu le premier One Ocean Summit ; c'était à Brest, pointe avancée de l'Europe sur l'Atlantique, devenue capitale mondiale de l'océan. Cet événement, organisé à l'initiative du chef de l'État dans le cadre de la présidence française de l'Union Européenne, a permis d'aboutir aux treize engagements de Brest pour l'Océan. Députée du Finistère et impliquée dans les enjeux de stratégie maritime, j'ai participé avec grand intérêt à ce sommet rassemblant quarante et un États, des représentants de la société civile et des entreprises engagées en faveur de l'océan et de la protection de la biodiversité marine. Comme vous l'avez alors souligné, monsieur le ministre, les mers et les océans sont tout à la fois des biens communs en danger et des espaces contestés. Les mers et les océans couvrent plus de 70 % de la surface de notre planète, constituent un puits à carbone inestimable et, véritable poumon de l'humanité, produisent plus de 50 % de l'oxygène, régulent le climat et les grands équilibres environnementaux. Les mers et les océans sont aussi des espaces de fortes tensions géopolitiques et de rivalité stratégique : trait d'union entre les peuples, ils constituent un espace d'intense compétition économique, 80 % du commerce mondial s'effectuant par voie maritime. La France, deuxième zone économique exclusive au monde, puissance maritime et océanique de premier plan, a la capacité de promouvoir une meilleure gouvernance des mers et des océans. C'est le sens de la déclaration commune interparlementaire établie à l'initiative du président Richard Ferrand.

Monsieur le ministre, la communauté scientifique nous alerte. Cette mini-COP des océans marque-t-elle le début d'une prise de conscience de notre responsabilité partagée ? On ne peut plus attendre car, malgré son immensité, la patience de l'océan n'est pas infinie. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères.* Vous avez raison de souligner l'importance du sommet de Brest sur l'océan. Il s'agissait de relever le niveau d'ambition de la communauté internationale à l'égard des enjeux de pollution et de surexploitation des océans dans le cadre du changement climatique. Il y a eu une vraie mobilisation, que traduisait la présence d'une vingtaine de chefs d'État et de gouvernement, de beaucoup d'organisations internationales, d'organismes de recherche et d'ONG. Et je crois que l'objectif fixé à Marseille par le Président de la République a été atteint puisque ce rendez-vous a permis des avancées que vous avez soulignées, par les treize engagements pris sur les quatre grands thèmes du sommet.

Je voudrais surtout souligner trois engagements qui me semblent majeurs. Le premier, c'est celui en faveur de la protection de la haute mer par le biais du futur traité sur la biodiversité au-delà de la juridiction nationale, dit BBNJ, actuellement négocié à l'ONU et dont j'espère la concrétisation d'ici la fin de l'année, ce qui devrait aboutir à une gouvernance de la haute mer. C'est un acte extrêmement important et les chefs d'État et de gouvernement de nombreux autres pays se sont montrés solidaires de la France à cet égard.

Deuxième avancée significative : la décision de renforcer la protection de la biodiversité dans la préparation de la COP15 de Kunming, en particulier en référence aux cibles de protection de 30 % des mers et des terres – en l'occurrence des zones maritimes. L'objectif a été soutenu explicitement par quatre-vingt-cinq États.

La troisième avancée est encore bien plus d'actualité puisqu'il s'agit de la lutte contre la pollution plastique. J'ai retenu la forte mobilisation des banques, qui vont engager 4 milliards d'euros à cet effet, mais aussi le lancement d'un processus de négociations en vue d'aboutir à un texte contraignant pour lutter contre la pollution plastique dans les mers et dans les océans. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : Mme Liliana Tanguy
Circonscription : Finistère (7e circonscription) - La République en Marche
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 4810
Rubrique : Mer et littoral
Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères
Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 16 février 2022
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 février 2022